



FRANCE SAVOIR-FAIRE
D'EXCELLENCE 

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France savoir-faire d'excellence

Événement de lancement des sites d'excellence des savoir-faire le 20 septembre au Quai d'Orsay, sous l'égide de Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Entreprise et Découverte, l'association nationale de la visite d'entreprise, réunira pour la première fois les **100 sites proposant les plus belles visites d'entreprise, vitrine du savoir-faire français**. Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en partenariat avec le Ministère de la Culture, entend affirmer ainsi son engagement pour le tourisme de savoir-faire, nouvelle filière du tourisme culturel.

La visite d'entreprise permet d'accéder à la fabrication de ces produits d'excellence dans les ateliers et les usines. Le tourisme de savoir-faire est un tourisme culturel innovant, humain et porteur de valeurs. C'est pour les entreprises, notamment, le moyen de faire connaître leurs savoir-faire, de jouer la transparence et de communiquer en direct sur leurs engagements.

Le tourisme de savoir-faire est une spécialité française. Nul autre pays ne dispose d'une offre aussi riche, répartie sur l'ensemble du territoire et rassemblée autour d'un acteur : Entreprise et Découverte. **En 2018, 15 millions de visiteurs ont poussé les portes de 2000 entreprises**. C'est une nouvelle manière de découvrir la France à travers son patrimoine économique vivant.

La filière bénéficie d'une attractivité forte auprès des publics étrangers, **mais peu ont connaissance de cette nouvelle filière et de ses sites les plus emblématiques** : L'Occitane en Provence, les parfumeries Fragonard, les Manufactures du Mobilier National...

Pour faire connaître la filière, Entreprise et Découverte **crée le premier club France savoir-faire d'excellence et travaille en partenariat avec Atout France à la valorisation de la filière à l'international**. Les sites sont sélectionnés sur la base de trois critères :

- la capacité des entreprises à accueillir les publics internationaux,
- la notoriété de la marque, souvent symbole d'un territoire,
- la proposition d'une offre de visite de qualité : culturelle, authentique, humaine.

En présence des 100 entreprises d'excellence, seront présentés les enjeux du club et le plan d'action.

Ce plan d'action sera décliné en 2 volets :

- **des actions permanentes** : édition annuelle d'un catalogue des sites d'excellence, participation annuelle au salon Rendez-vous en France, événement professionnel incontournable du tourisme international en France ...
- **des actions ponctuelles** : création d'un événement à l'international en lien avec les ambassades, une campagne dans chaque région française des sites d'excellence...

Informations pratiques :

Vendredi 20 septembre 2019

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, 37 quai d'Orsay, 75007 Paris

De 10h – 12h30 suivi d'un cocktail

Accès métro : Invalides (8 et 13), Champs Élysées Clémenceau (1 et 13), Assemblée Nationale (12)

Contact :

Cécile PIERRE

cecile.pierre@entrepriseetdecouverte.fr / 06 82 22 58 08 – 01 42 72 10 00